

Comptes annuels de la paroisse



Confession possible
pendant la messe de
10h30 à Notre-Dame

PRODUITS COURANTS	2023	2022	2021	2020
Quêtes dominicales	46 868 €	43 747 €	40 114 €	29 208 €
Casuel (Baptêmes, mariages, obsèques)	50 562 €	64 847 €	48 429 €	38 776 €
Dons divers, cierges	7 890 €	8 303 €	6 219 €	4 682 €
Cotisations Catéchèse Confirmants	2 655 €	2 340 €	2 240 €	2 040 €
Abonnements Mosaïque et publicités	2 445 €	4 718 €	6 101 €	6 671 €
Participations diverses	4 300 €	2 100 €	2 850 €	2 033 €
Produits financiers	5 453 €	3 116 €	1 295 €	1 292 €
Produits divers	5 004 €	2 695 €	1 518 €	2 194 €
Participation diocèse charges diverses	7 042 €	3 634 €	5 649 €	6 215 €
Participations charges accueil réfugiés	7 500 €	8 014 €	5 500 €	4 550 €
TOTAL RECETTES	139 720 €	143 515 €	119 915 €	97 661 €

CHARGES COURANTES	2023	2022	2021	2020
Frais Mosaïque	7 910 €	12 651 €	12 668 €	12 635 €
Frais de culte, de catéchèse	25 305 €	12 667 €	10 902 €	7 627 €
Electricité, eau, gaz, fioul	26 420 €	26 421 €	20 369 €	18 091 €
Entretiens matériel, cure et église	17 983 €	13 960 €	12 465 €	9 587 €
Assurances	3 561 €	3 156 €	3 842 €	3 098 €
Déplacements	6 582 €	4 047 €	3 260 €	3 458 €
Fonctionnement paroisse	12 123 €	8 222 €	8 684 €	8 155 €
Versements au diocèse	22 872 €	18 384 €	14 328 €	20 224 €
Salaires et charges sociales personnel laïc	16 389 €	7 822 €	12 131 €	10 959 €
Divers	8 327 €	6 652 €	2 356 €	2 356 €
TOTAL DEPENSES	147 473 €	113 980 €	101 004 €	96 191 €

RESULTAT COURANT	-7 753 €	29 535 €	18 911 €	1 470 €
-------------------------	-----------------	-----------------	-----------------	----------------

12^{ème} dimanche du temps ordinaire
Année B
Dimanche 23 juin 2024

Pour qui voter ?

À l'approche des élections au Parlement, nous ressentons la nécessité du discernement. Voici un extrait d'une *Note doctrinale* approuvée par saint Jean-Paul II, et rédigée par le cardinal Ratzinger, qui offre à chaque catholique une lumière précieuse pour son choix électoral :

« Quand l'action politique est confrontée à des principes moraux qui n'admettent ni dérogation, ni exception, ni aucun compromis, l'engagement des catholiques devient plus évident et se fait lourd de responsabilités. Face à ces *exigences éthiques fondamentales auxquelles on ne peut renoncer*, les chrétiens doivent en effet savoir qu'est en jeu l'essence de l'ordre moral, qui concerne le bien intégral de la personne. Tel est le cas des lois civiles en matière d'*avortement* et d'*euthanasie* (à ne pas confondre avec le renoncement à l'*acharnement thérapeutique* qui, même du point de vue moral, est légitime), qui doivent protéger le droit primordial à la vie, depuis sa conception jusqu'à sa fin naturelle. De la même manière, il faut rappeler le devoir de respecter et de protéger les droits de l'*embryon humain*. De même, il faut préserver la protection et la promotion de la *famille*, fondée sur le mariage monogame entre personnes de sexe différent, et protégée dans son unité et sa stabilité, face aux lois modernes sur le divorce : aucune autre forme de vie commune ne peut en aucune manière lui être juridiquement assimilable, ni ne peut recevoir, en tant que telle, une reconnaissance légale. De même, la garantie de liberté d'*éducation* des enfants est un droit inaliénable des parents, reconnu entre autres par les Déclarations internationales des droits humains. Dans cette même ligne, il faut penser à la *protection sociale des mineurs* et à la libération des victimes des formes

Paroisse Saint Augustin en Beaujolais

Permanence d'accueil du mardi au samedi de 9h30 à 12h

04.74.66.06.03

st-augustin-en-beaujolais@outlook.fr ● www.saintaugustinbeaujolais.fr

modernes d'esclavage (que l'on pense par exemple à la drogue et à l'exploitation de la prostitution). On ne peut exclure de cette liste le droit à la *liberté religieuse* et le développement dans le sens d'une *économie* qui soit au service de la personne et du bien commun, dans le respect de la justice sociale, du principe de solidarité humaine et de la subsidiarité, qui veut que les droits de toutes les personnes, de toutes les familles et de tous les groupes, et que l'exercice de ces droits, soient reconnus. Enfin, comment ne pas voir dans ces exemples le grand thème de la *paix*. Une vision irénique et idéologique tend parfois à donner un sens profane à la valeur de la paix, tandis que, dans d'autres cas, on se limite à un jugement éthique sommaire, oubliant la complexité des raisons en question. La paix est toujours œuvre de la justice et effet de la charité ; elle exige le refus radical et absolu de la violence et du terrorisme, et elle requiert un engagement constant et vigilant de la part de ceux qui ont une responsabilité politique. »

(*Note doctrinale* de la Congrégation pour la doctrine de la foi, 24 novembre 2002, www.vatican.va)

Antienne de Psaume : Rendez grâce au Seigneur : Il est bon ! Éternel est son amour !

Anamnèse : « *Qu'il soit loué, le mystère de la foi* »

« Sauveur du monde, sauve-nous ! Par ta croix et ta résurrection, tu nous as libérés. »

ANNONCES

Patronage du Sacré Cœur

Le Patronage ouvrira ses portes mercredi 11 septembre.

Pour rappel, le Patronage concerne les enfants du Primaire et aura lieu chaque mercredi (hors vacances scolaires), de 14h à 18h, salle de l'Abbaye.

Pour vous inscrire, contactez le père Vincent : v.charmet@lyon.catholique.fr

Questionnaire à destination des parents de jeunes enfants.



Le Serment du Vigneron

Ce grand spectacle son et lumière sera joué au Château de Nervers (Odenas) pour la 5^e édition entre le 10 et le 20 juillet. Vous y découvrirez la belle histoire de ceux qui ont fait de notre Région une terre d'Exception : ceux qui l'ont cultivée, ceux qui y ont habité, ceux qui ont été courageux, ceux qui ont été fiers de leur Foi ! Venez passer une soirée pleine d'émotions, et réservez vos places sur www.lesermentduvigneron.fr

Seigneur, donne-nous des prêtres !

Cette année, il n'y aura pas d'ordinations sacerdotales dans le diocèse. Chaque paroisse est invitée à venir prier dans la nuit du 29 au 30 juin à la cathédrale pour demander au Seigneur les prêtres dont nous avons besoin. Notre paroisse y sera présente pour animer le temps d'adoration de 22h à 23h. Nous vous proposons de nous retrouver à 19h à Fourvière puis nous partagerons un pic-nic dans les jardins de Fourvière avant de descendre ensemble à la Cathédrale. Nous vous attendons nombreux pour vivre ensemble ce moment fraternel et spirituel à Lyon !

AGENDA

- ♦ **Lundi 24 juin**
 - 19h Messe à ND pour la Solennité de la Nativité de St Jean-Baptiste
 - 19h30 Réunion de l'équipe des chantres – Salle de l'Abbaye
- ♦ **Samedi 29 juin**
 - 11h Baptême à Saint Jean d'Ardières de Joy Jomet, Lou Labalme et Robin Claitte
 - 14h30 Mariage à ND de Jérôme Sourdot et Elisabeth Freire
 - 16h30 Mariage à ND de Thomas Martins de Freitas et Alyson Stevanato
 - 22h-23h Veillée d'adoration pour les vocations sacerdotales à la cathédrale
- ♦ **Dimanche 30 juin - Journée paroissiale**

INTENTIONS DE MESSE

Dimanche 30 juin - 9h à Saint André : action de grâce pour l'anniversaire de mariage de Gilles et Aurélie Baboin (45 ans)

10h30 à Notre-Dame : *familles Cinquin Moronnoz Lapierre
Georges et Hilda Mainguet-Suares*

DÉFUNTS

ont été confiés à la miséricorde du Seigneur cette semaine :

Maurice Berthier – Ginette Labalme